



# Concours d'écriture 2025

## Association des Auclair d'Amérique

### Prix Robert Auclair

#### Modalités pour l'octroi du Prix Robert Auclair

1. Un seul prix de 150\$ versé par chèque au gagnant ou à la gagnante du Prix Robert Auclair.
2. Le concours sera annoncé sur la page Facebook, sur le site Internet et dans le prochain bulletin de l'Association.
3. Le concours débutera lors de sa publication sur la page Facebook et sur le site Internet de l'Association le 1<sup>er</sup> mars 2025 et se terminera le 30 août 2025. Les détails du concours seront aussi publiés dans le prochain numéro de L'Écho des Auclair en mai.
4. Le concours est ouvert à tous les membres ainsi qu'aux non-membres.
5. Le texte doit être un texte original, c'est-à-dire ne pas avoir été publié auparavant et traiter de la famille Auclair.
6. Il peut s'agir d'un texte portant sur la généalogie ou encore sur un sujet ayant un lien direct avec la famille Auclair (exemples : récit sur un personnage vivant ou décédé portant le patronyme Auclair ou ayant un lien avec ce patronyme, un récit sur un personnage imaginaire portant le patronyme Auclair ou ayant un lien avec ce patronyme, etc.).
7. Le texte doit faire référence aux documents consultés le cas échéant.
8. Le texte doit être d'une page 8 ½ sur 11 au minimum et d'un maximum de quatre pages, en format Word ou PDF.
9. Le texte doit être rédigé en français.
10. Le cas échéant, les photographies accompagnant le texte doivent être en format JPEG et leur publication autorisée par le ou les personnes y apparaissant.
11. Un seul prix sera attribué, peu importe le nombre de personnes ayant participé à la rédaction.
12. L'auteur doit accepter la publication de son texte dans l'Écho des Auclair.
13. Tous les textes soumis seront éventuellement publiés dans l'Écho des Auclair, le texte gagnant sera publié le premier.
14. Un jury composé d'administrateurs et de non-administrateurs examinera chacun des textes soumis et choisira le texte gagnant en se basant notamment sur l'originalité du sujet, la pertinence avec le patronyme Auclair, l'intérêt du sujet et la qualité de la langue. Après avoir évalué les textes reçus, le jury se réserve cependant l'opportunité de ne pas accorder le prix. Le gagnant sera dévoilé lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association le 13 septembre 2025.
15. Les textes doivent être transmis par courriel à : [associationauclair@gmail.com](mailto:associationauclair@gmail.com) ou par la poste à : Association des Auclair d'Amérique, 31, chemin de l'Ermitage, Lac-Beauport, Qc, G3B 0H1.